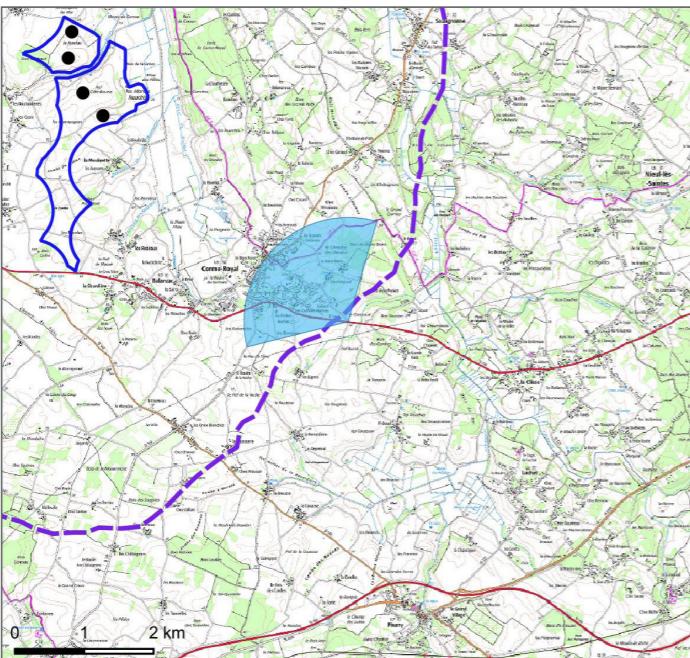


Photomontage n°40 : Depuis la RD728 à l'est de Corme Royal

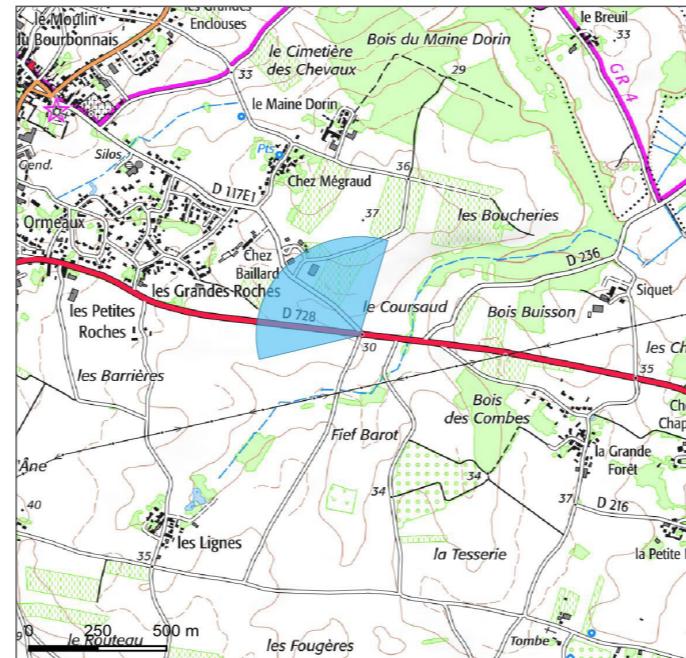


Localisation du point de vue

Carte IGN élargie



Carte IGN zoomée



Vue aérienne



Caractéristiques de la photographie

Appareil photo : Canon EOS 77D

Longueur focale : 45mm eq.

Assemblage panoramique : cylindrique

Date de prise de vue : 25/03/2020

Coordonées Lambert 93 (X ; Y) : 404861 ; 6522514

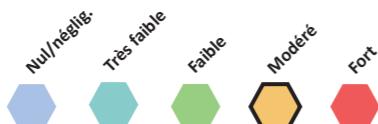
Distance (m) à l'éolienne la plus proche : 4615

Commentaire

La RD728 est un des axes fréquentés et structurants du territoire étudié, reliant Saintes à Marennes. Ce point a été réalisé à l'entrée est de Corme-Royal. Les automobilistes possèdent dans leur champ de vision plusieurs éléments bâtis (maisons, commerces, entreprise...) annonçant l'entrée du village. Les espaces agricoles intercalés entre les bâtiments ouvrent quant à eux les perspectives visuelles. Le projet éolien des Rouches est visible sur ce point de vue. Il s'introduit en arrière d'éléments urbains. Les rotors des trois éoliennes visibles viennent compléter les motifs paysagers et anthropiques du paysage. La taille apparente des éoliennes, d'échelle similaire voire inférieure à la végétation de second plan, est acceptable et permet de limiter les effets de surplomb.

L'incidence du projet est de nature modérée.

Impact paysager



-60°

-45°

-30°

-15°

15°

30°

45°

60°



Etat initial / panoramique 120°



Photomontage esquissé avec le projet / panoramique 120°



Etat futur / panoramique 120°





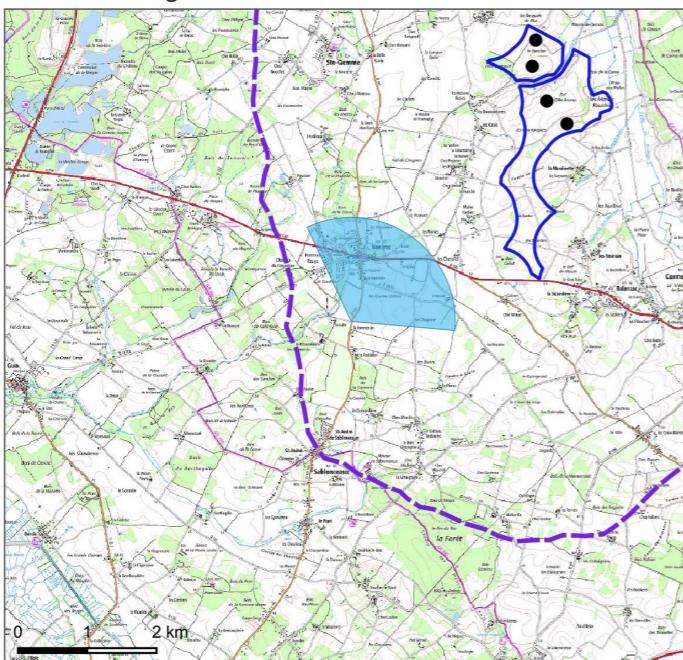


Photomontage n°41 : Depuis la RD117 au sud de Nancras

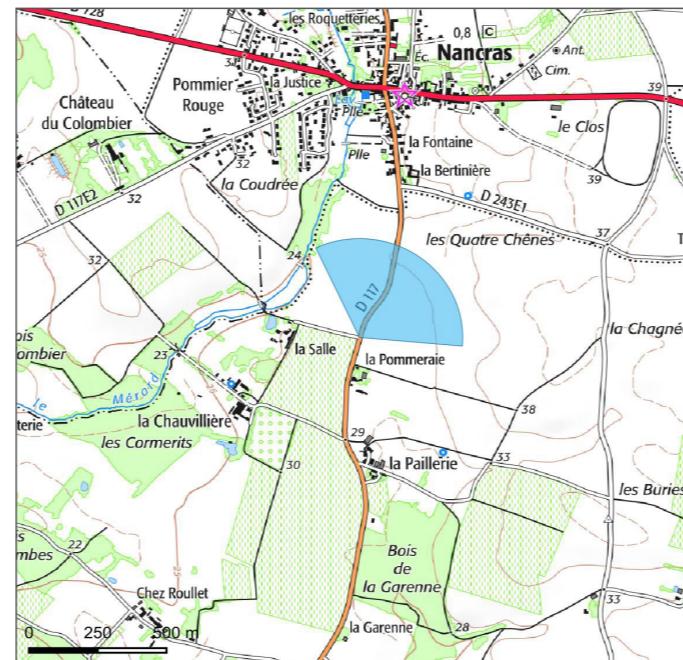


Localisation du point de vue

Carte IGN élargie



Carte IGN zoomée



Vue aérienne



Caractéristiques de la photographie

Appareil photo : Canon EOS 77D

Longueur focale : 45mm eq.

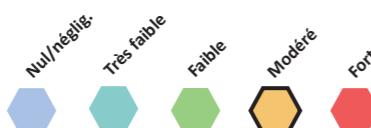
Assemblage panoramique : cylindrique

Date de prise de vue : 02/04/2020

Coordonées Lambert 93 (X ; Y) : 398221 ; 6522629

Distance (m) à l'éolienne la plus proche : 4222

Impact paysager



Commentaire

Ce point de vue a été réalisé depuis l'entrée sud de Nancras, lieu de vie secondaire du territoire étudié, depuis un axe secondaire, à savoir la RD117. Le paysage agricole de premier plan ouvre le regard. L'automobiliste devine ainsi la silhouette du village de Nancras façonnée par les habitations, les jardins et l'église du village. De même, l'axe de la route départementale 728 se révèle dans le paysage grâce aux alignements de platanes. Le projet éolien des Rouches s'introduit dans ce contexte paysager en arrière-plan du paysage. Les quatre éoliennes forment un alignement aéré reprenant la ligne de lecture du paysage formée par la RD728. Elles s'implantent en décalé de la ville de Nancras et ne se superposent pas aux éléments bâtis et patrimoniaux. Il est à noter la présence d'une covisibilité entre l'église de Nancras et le projet. Cependant, compte tenu de la distance entre les éoliennes et le monument, le projet ne vient pas porter atteinte à son caractère patrimonial. L'église est basse et s'insère pleinement dans le tissu urbain de Nancras.

Depuis l'entrée sud de Nancras, l'incidence du projet est modérée.





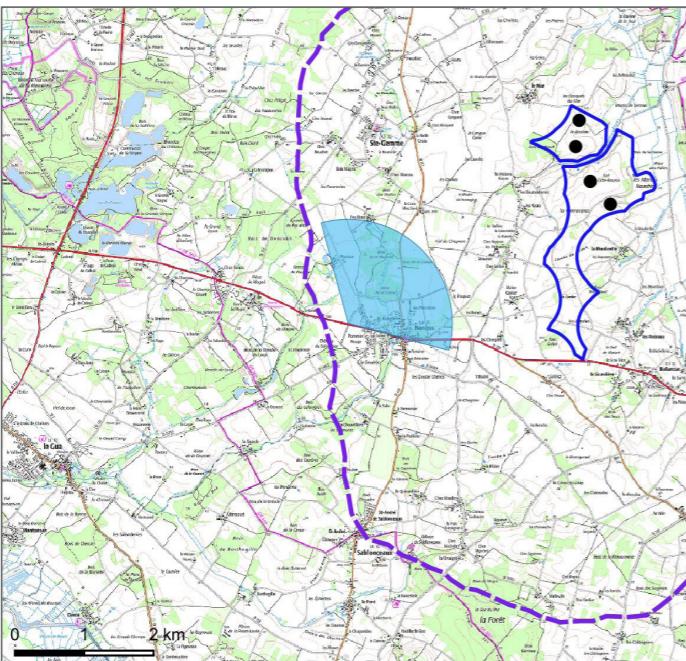


Photomontage n°42 : Depuis l'entrée ouest de Nancras - RD728

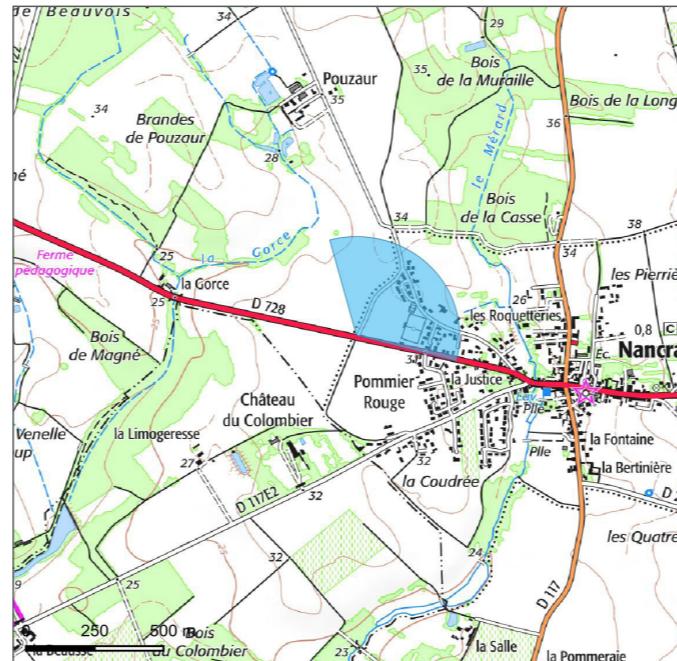


Localisation du point de vue

Carte IGN élargie



Carte IGN zoomée



Vue aérienne



Caractéristiques de la photographie

Appareil photo : Canon EOS 77D

Longueur focale : 45mm eq.

Assemblage panoramique : cylindrique

Date de prise de vue : 02/04/2020

Coordonées Lambert 93 (X ; Y) : 397555 ; 6523761

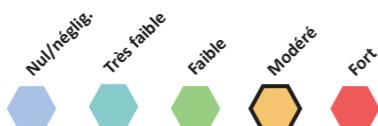
Distance (m) à l'éolienne la plus proche : 4043

Commentaire

Nancras forme un lieu de vie secondaire du territoire étudié. L'axe fréquenté de la RD728 dessert ce lieu de vie et constitue ses entrées ouest et est. L'enjeu est de nature modéré. Aux abords des premières maisons, les champs cultivés ouvrent le paysage. L'horizon est cependant occupé par de nombreux éléments bâtis, les haies et les jardins ornementaux. Le projet éolien des Rouches s'inscrit en arrière-plan de ces éléments. Les rotors forment un alignement visible et sont visibles au-dessus des haies et des habitations. La lisibilité du projet et sa faible étendue dans le champ de vision limitent ses effets visuels. La taille apparente des éoliennes, peu élevée, permet au projet de s'insérer dans des rapports d'échelles convenables. Aucun effet de surplomb significatif n'est identifié sur Nancras.

L'incidence visuelle du projet est évaluée modérée.

Impact paysager



-60°

-45°

-30°

-15°

15°

30°

45°

60°

Etat initial / panoramique 120°



Photomontage esquissé avec le projet / panoramique 120°



Etat futur / panoramique 120°



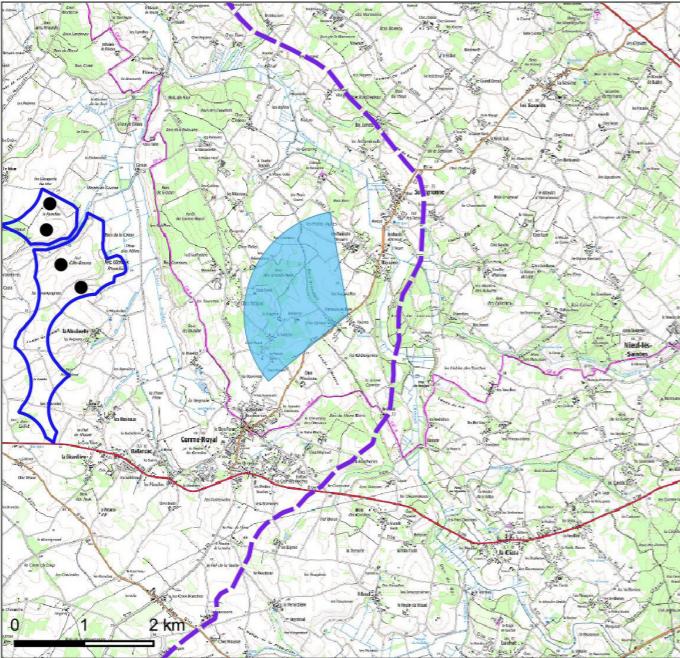




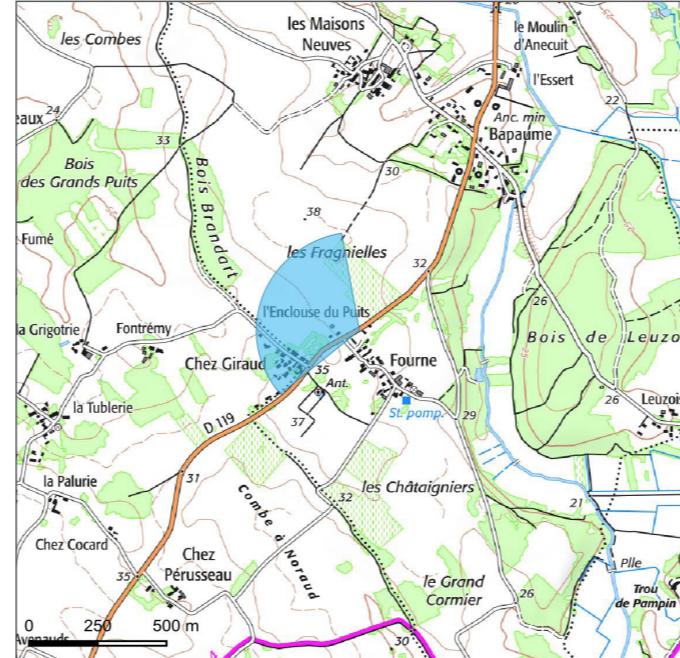
Photomontage n°43 : Depuis la RD119 au niveau du hameau de Chez Giraud à Bapaume (Soulignonne)

Localisation du point de vue

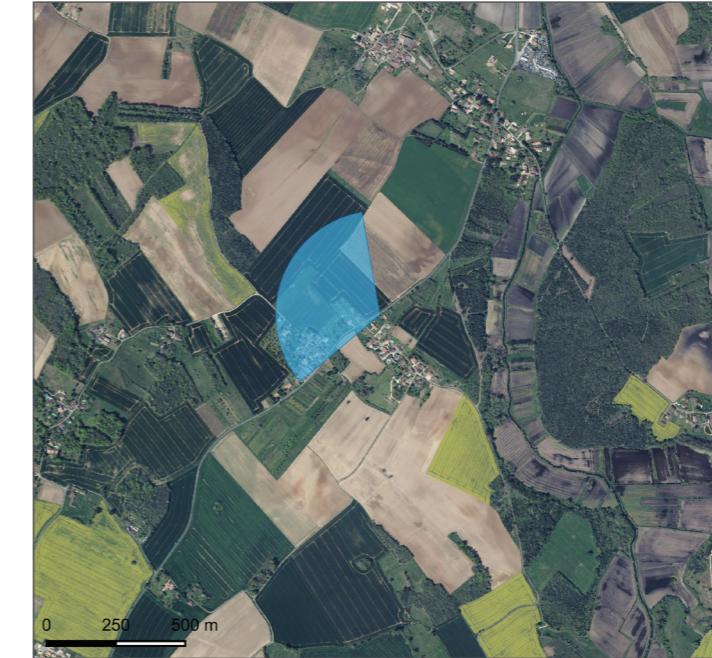
Carte IGN élargie



Carte IGN zoomée



Vue aérienne



Caractéristiques de la photographie

Appareil photo : Canon EOS 77D

Longueur focale : 45mm eq.

Assemblage panoramique : cylindrique

Date de prise de vue : 27/05/2020

Coordonées Lambert 93 (X ; Y) : 405176 ; 6525091

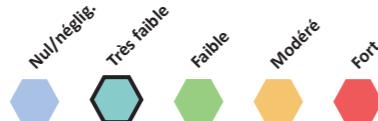
Distance (m) à l'éolienne la plus proche : 3884

Commentaire

La RD119 est un axe routier secondaire du territoire et fait la liaison entre Soulignonne et Corme-Royal. L'enjeu est de nature faible. En sortant de Soulignonne et en se dirigeant vers Corme-Royal, les automobilistes traversent des espaces agricoles. Le cycle des cultures rythme les ouvertures du champ de vision et influence les ambiances paysagères. Le projet éolien des Rouches se retrouve en partie masqué par ces cultures. Sur la présente simulation, réalisée en période de culture, seul un rotor d'une éolienne se détache de la végétation. Les autres ne sont pas visibles. La hauteur apparente de l'éolienne visible est acceptable dans le paysage et permet de s'insérer dans les rapports d'échelle existants.

L'incidence du projet est de nature très faible.

Impact paysager



-60°

-45°

-30°

-15°

15°

30°

45°

60°



Etat initial / panoramique 120°



Photomontage esquissé avec le projet / panoramique 120°



Etat futur / panoramique 120°





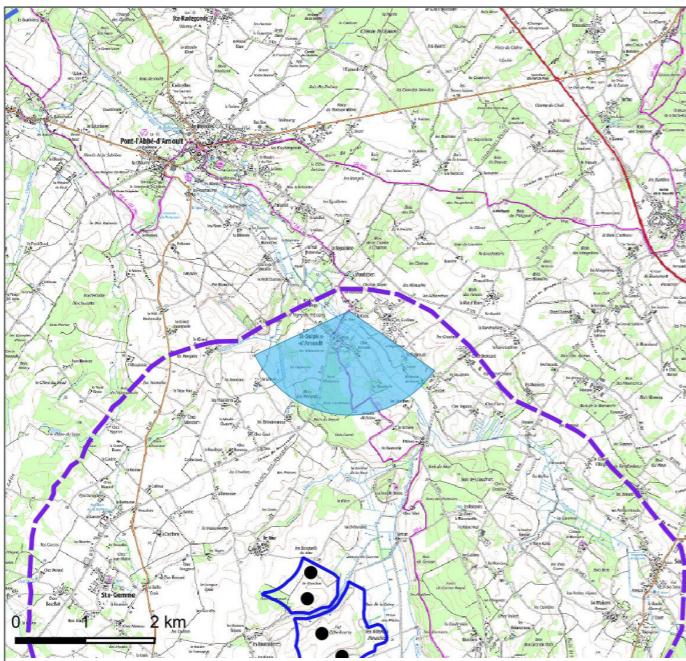


Photomontage n°44 : Depuis le nord de Saint-Sulpice d'Arnoult - GR4

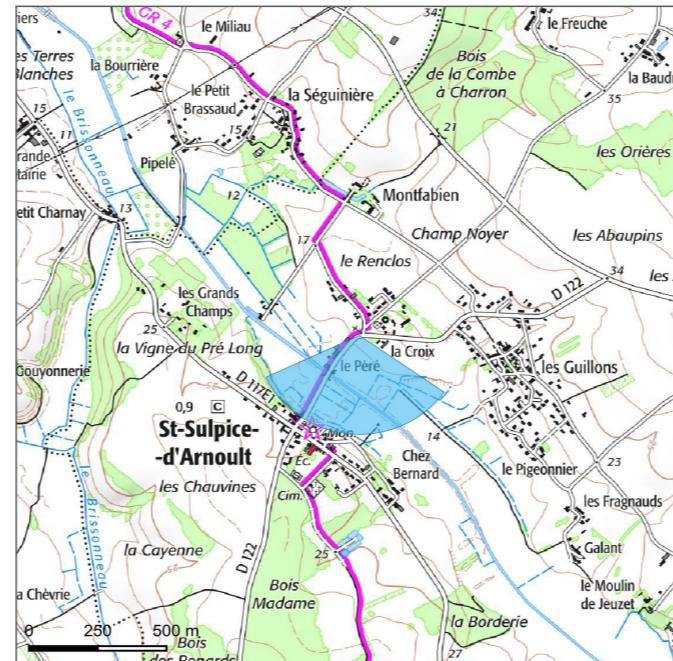


Localisation du point de vue

Carte IGN élargie



Carte IGN zoomée



Vue aérienne



Caractéristiques de la photographie

Appareil photo : Canon EOS 77D

Longueur focale : 45mm eq.

Assemblage panoramique : cylindrique

Date de prise de vue : 27/05/2020

Coordonées Lambert 93 (X ; Y) : 401432 ; 6530458

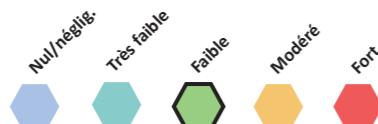
Distance (m) à l'éolienne la plus proche : 3820

Commentaire

Saint-Sulpice-d'Arnoult constitue un des lieux de vie secondaires du territoire étudié. Le sentier de Grande Randonnée GR4 le traverse et fait notamment découvrir l'église du village, protégée au titre des Monuments Historiques. L'ambiance paysagère est influencée par un bocage présent avec de nombreuses étendues boisées. Les légères ondulations topographiques coiffées de végétation forment des écrans visuels efficaces sur le projet éolien. En effet, celui-ci est très peu visible. Seules des pales viennent dépasser des éléments arborés du paysage. Bien qu'elles soient dans un champ de vision rapprochée de l'église, aucune contrainte patrimoniale n'est identifiée. Les pales constituent des éléments furtifs et sont très peu visibles. De même, pour les randonneurs empruntant le GR4, ces dernières attirent peu le regard.

L'incidence paysagère du projet est faible.

Impact paysager



-60°

-45°

-30°

-15°

15°

30°

45°

60°



Etat initial / panoramique 120°



Photomontage esquissé avec le projet / panoramique 120°



Etat futur / panoramique 120°





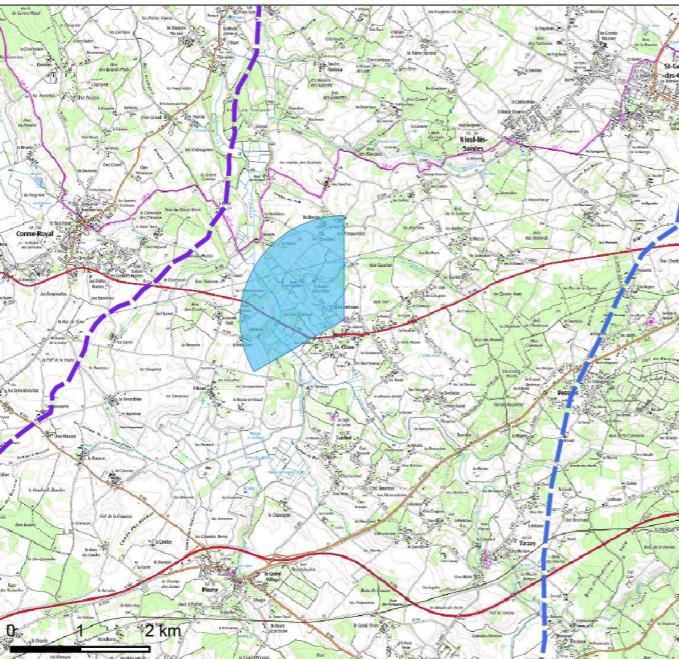


Photomontage n°45 : Depuis l'église de La Clisse

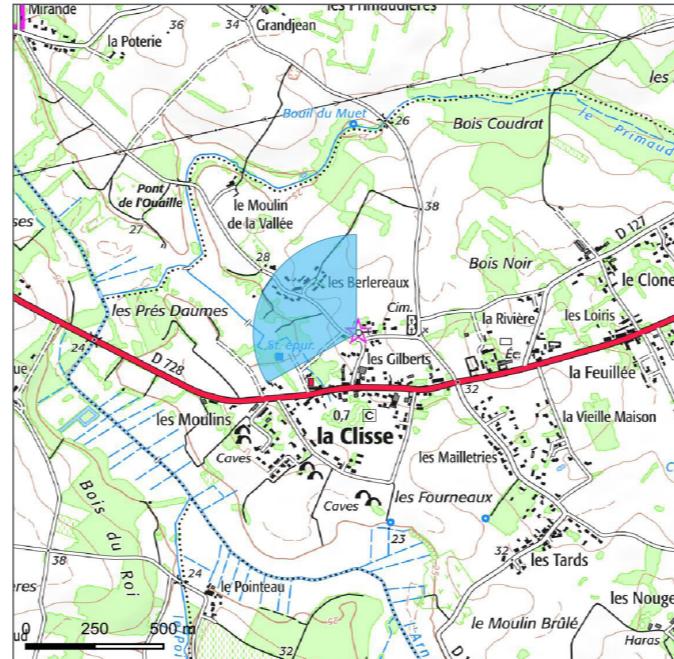


Localisation du point de vue

Carte IGN élargie



Carte IGN zoomée



Vue aérienne



Caractéristiques de la photographie

Appareil photo : Canon EOS 77D

Longueur focale : 45mm eq.

Assemblage panoramique : cylindrique

Date de prise de vue : 02/04/2020

Coordonées Lambert 93 (X ; Y) : 407486 ; 6522042

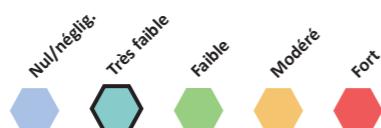
Distance (m) à l'éolienne la plus proche : 3669

Commentaire

L'église de la Clisse est un monument historique inscrit. Reconnu localement, ce monument s'insère dans la trame bâtie du village de la Clisse. L'enjeu patrimonial est faible. La présente simulation est réalisée depuis le parc de l'église. Les espaces cultivés à ses abords ouvrent le champ de vision en direction du projet éolien des Rouches. Ce dernier est en partie masqué par la topographie ondoyante surmontée par la végétation et le bâti des maisons d'habitations. Les rotors et les pales des éoliennes se devinent à travers les branchages des arbres, notamment en période hors végétative. Leur prégnance visuelle est limitée, ce qui permet au projet de respecter les rapports d'échelles existants. Il ne porte pas atteinte au caractère patrimonial du monument.

L'incidence paysagère est très faible.

Impact paysager



-60°

-45°

-30°

-15°

15°

30°

45°

60°



Etat initial / panoramique 120°



Photomontage esquissé avec le projet / panoramique 120°



Etat futur / panoramique 120°





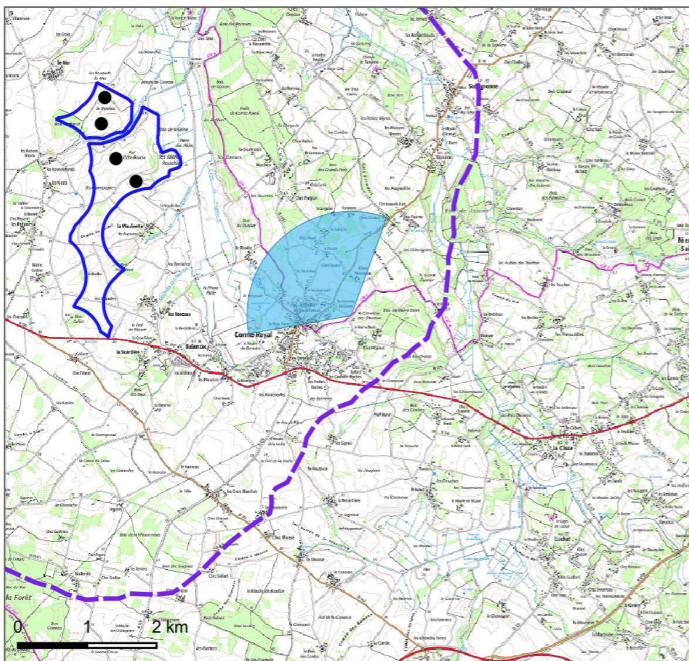


Photomontage n°46 : Depuis le GR4 à l'est Corme-Royal

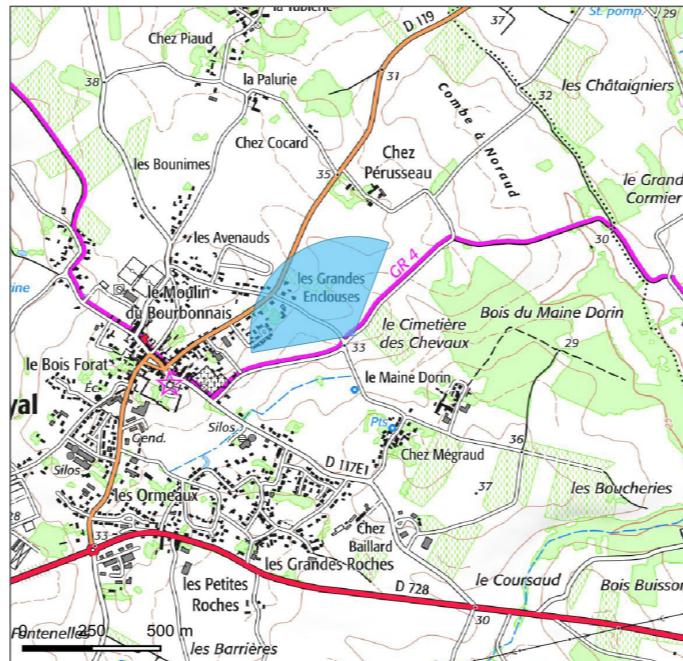


Localisation du point de vue

Carte IGN élargie



Carte IGN zoomée



Vue aérienne



Caractéristiques de la photographie

Appareil photo : Canon EOS 77D

Longueur focale : 45mm eq.

Assemblage panoramique : cylindrique

Date de prise de vue : 07/09/2021

Coordonées Lambert 93 (X ; Y) : 404428 ; 6523549

Distance (m) à l'éolienne la plus proche : 3652

Commentaire

Le sentier de Grande Randonnée GR4 traverse la partie nord du village de Corme-Royal. Sa fréquentation touristique lui confèrent un enjeu fort. Le randonneur traverse ici un paysage agricole. L'église de Corme-Royal constitue un repère visuel dans le champ de vision et annonce le cœur de village. Le projet éolien des Rouches s'implante en décalé de l'église. Celui-ci est totalement masqué par la présence d'éléments arborés au second plan du paysage. La ferme des Grandes Enclosures constituent un masque visuel intercalé entre le projet et le sentier. Ses éléments bâtis et son environnement arboré forment un filtre total.

Aucune incidence paysagère n'est identifiée sur cette portion du GR4.

Impact paysager

